



**DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS**

LES FEES MODE
20 BIS BOULEVARD DU DOCTEUR CABANES
46300 GOURDON

Vos informations client

- **Votre référence client :**
300 003 390 733
- **Lieu de consommation :**
LES FEES MODE
22 BOULEVARD DU DOCTEUR CABANES
46300 GOURDON
Electricité :
Installation : 0002585683
Point de livraison : 23404486249066
- **Autres informations :**
Siret du siège social :
89022238300014

Vos contacts utiles

- **Services Clients :**
-  Du lundi au samedi : 8h - 19h
tel. 0969 32 3300*
-  pro.engie.fr
-  ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9

- **Dépannage 24H/24 :**
Electricité : 09 72 67 50 46*

*Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

- **Prochaine facture :**
vers le 08 mars 2026
- **Prochain relevé :**
vers le 08 mars 2026

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et la télécharger à tout moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 26 février 2026

199,08 €

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	87,24 €
■ acheminement	56,76 €
total hors toutes taxes	144,00 €
Taxes et contributions	21,90 €
total HTVA	165,90 €
TVA à 20,00 % calculée sur 165,90 €	33,18 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	33,18 €
total TTC	199,08 €
montant à prélever	199,08 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Information à prendre en compte - Facturation électronique



A partir du 1er septembre 2026, la facturation électronique deviendra obligatoire pour tous les assujettis à la TVA établis en France. Pour en savoir plus, consultez le site officiel du gouvernement: <https://www.impots.gouv.fr/professionnel/je-decouvre-la-facturation-electronique>

Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Découvrez le site www.engie.com

Vous y trouverez nos offres et des informations sur l'énergie (marché, solutions pour une meilleure utilisation).

Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

